

Annexe n° 3.

16.291

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE.

OFFICE NATIONAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
15 MARS 1957  
ARRIVE

30

*0/1  
Fait  
Col de Carnelle*

No 3487  
OFFICE DÉPARTEMENTAL de

FINISTÈRE

CARTE  
DE

COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM : *Le Goff*  
PRÉNOMS : *Michel Dominique*  
Pseudos :  
Date et lieu de naissance : *8 août 1912 à Ouessant FINISTÈRE*

Catégorie  
R.I.F.

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le 25 FEV 1954 et 25 MARS 1957  
  { défavorable }

AVIS de la Commission Nationale .... { favorable } le 13 NOV 1957  
  { défavorable }

DÉCISION { attribution } le 13 NOV 1957  
  { rejet }

carte n° 124307  
29 NOV 1957

OFFICE NATIONAL.

DOSSIER N° 3487

A DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A.C. et V.G. - Impasse de la  
Palestine à QUIMPER

M. *Le Goff Michel*

demeurant à

déclare avoir reçu la carte N°

*Prosperden Rue Ernest Prévost*

de Combattant Volontaire de la Résistance qui lui a été attribuée en  
application de la loi N° 49-418 du 25 mars 1949.

A

*Prosperden* le 5 décembre 1957

(signature)

7 DECEMBRE 1957

*Michel Le Goff*

OFFICE NATIONAL  
des ANCIENS COMBATTANTS  
& VICTIMES de la GUERRE

MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS  
& VICTIMES de la GUERRE

3ème Sous-Direction  
12ème Bureau

DECISION N° 1167-A

Résistance métropolitaine

Le MINISTRE des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de la GUERRE,

VU le Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de la Guerre et notamment ses articles L. 269, R. 260 et R. 269;

VU les demandes présentées par les intéressés;

VU l'avis de la Commission départementale des Combattants Volontaires de la Résistance;

VU l'avis de la Commission Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance;

D E C I D E :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué à :

NOM :

LE GOFF Michel

Dossier N°

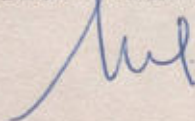
3487

A PARIS, le 13 NOV 1957

Pour extrait conforme  
Le Chef du 12ème Bureau,  
Signé : illisible

P/Le MINISTRE et par délégation,  
P/Le DIRECTEUR  
de l'OFFICE NATIONAL des ANCIENS COMBATTANTS  
& VICTIMES de la GUERRE,  
Le Sous-Directeur :  
R. MALGOUYRES

Pour extrait conforme  
Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
de l'OFFICE DÉPARTEMENTAL,



DÉPARTEMENT

**FINISTÈRE**

ARRONDISSEMENT

**BREST**

MAIRIE

**OUESSANT**

N° de l'Acte

54

# BULLETIN DE NAISSANCE

Du Registre des actes de l'Etat civil de la commune, il appert que :

Le huit août mil neuf cent douze

à une heures du matin

est né en cette commune Michel Dominique Le Goff

de: Jean Marie marin de l'Etat

et de: Marie Françoise Le Norel son épouse

enfant du sexe masculin

Mentions marginales (1) Adopté par la Nation

Marie le 2 août 1937 à Melven (Finistère) avec Cochenec

Hélène Marie Françoise

Pour extrait conforme :

Dé livré sur papier libre à titre de simple renseignement administratif,

Le sept décembre mil neuf cent quarante six

(1) Touchant le mariage ou le décès s'il y a lieu.

Mies 213

15278-50 — Allain, Elbeuf-C. 4



LE MAIRE,

*[Signature]*

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE  
du FINISTERE

Impasse de la Palestine  
QUIMPER

C.V.R. (R.255)

Dossier n° 3487

III <sup>e</sup> REGION	
Bureau du Courrier	
Sous n°	17-150
Entré	- 9 MAI 1956
Remis à	1
Entré le	
Sous le n°	

~~Le SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.  
à Monsieur le Général Commandant la 3<sup>e</sup>  
Région Militaire  
Etat Major - 1er Bureau - Chancellerie  
RENNES~~

A l'appui de sa demande de Carte  
de Combattant Volontaire de la Résistance

M. LE GOFF Michel  
né le 8.8.1912 à Quessant  
actuellement domicilié à Rapendy

invoque une activité F.F.I.

mais n'est pas en mesure de produire  
un Certificat d'appartenance F.F.I.

Afin de me permettre de compléter  
son dossier, j'ai l'honneur de vous  
prier de vouloir bien me faire connaître  
ci-contre, les raisons pour les-  
quelles les services de l'intéressé  
n'ont pas été homologués.

Dans le cas où le Certificat d'ap-  
partenance aurait été délivré à l'insu  
du postulant, je vous demanderais de  
m'en faire parvenir un duplicatum.

QUIMPER, le -7 MAI 1956

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'O.D.

Le Secrétaire Général Adjoint,

14 MAI 1956

11524

REPONSE

Le Général Commandant la 3<sup>e</sup> Région  
Militaire

à Monsieur le Secrétaire Général de  
l'O.D. des A.C.V.G. du FINISTERE  
Impasse de la Palestine - QUIMPER

J'ai l'honneur de vous faire  
connaître que les services F.F.I.  
invoqués par la personne dénommée  
ci-contre,

- ~~ont été homologués le~~
  - ~~(ci joint un duplicatum du Certi-  
ficat d'appartenance délivré)~~
  - n'ont pas été homologués, pour la  
raison suivante :
  - ~~homologation non demandée~~
  - ~~demande déposée après solu-  
tion~~
  - demande d'homologation rejetée
- MOTIF : activité résistante  
insuffisamment démontrée.  
(rejet notifié par lettre n° 1780 du  
4 Mars 1948)

12 MAI 1956

RENNES, le

Le Général Commandant  
la 3<sup>e</sup> Région,

P.O. Le Chef du 1er Bureau :



PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
& VICTIMES DE LA GUERRE

PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS de la  
COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS VOLONTAIRE de la  
RESISTANCE

Réunion du 25 mars 1957

Le lundi 25 mars 1957, à dix heures, s'est réunie à la  
Préfecture du Finistère, sous la Présidence de M. GUY, Secrétaire  
Général, la Commission départementale de la Carte de Combattant Vo-  
lontaire de la Résistance.

ETAIENT PRESENTS :

M.M. FLOCH, Secrétaire Général de l'Office Départemental des Anciens  
Combattants et Victimes de la Guerre

GUEGUEN, représentant M. le Directeur Interdépartemental des  
Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

Le Lieutenant MURY, représentant le Général Commandant la 3ème  
Région Militaire

BOURRIERES Roger F.F.I. (Titulaire)

YVINEC Albert F.F.I. (Titulaire)

MAZE Jean-Louis F.F.C. (Suppléant)

ROLLAND Jean Louis F.F.C. (Titulaire)

MILLOUR Yves F.F.C. (Suppléant)

LINDEN Pierre R.I.F. (Suppléant)

ABSENTS et EXCUSES :

M.M. Le Trésorier-Payeur Général  
GRANNEC Joseph F.F.C. (Titulaire)

Chaque catégorie de résistants étant représentée, M. le  
Président déclare la séance ouverte et fait adopter le procès-verbal  
de la réunion du 27 décembre 1956.

.....  
Les décisions suivantes sont prises :  
.....

...

.....

PERSONNES VISEES à l'ARTICLE R. 255 du CODE des PENSIONS MILITAIRES  
d'INVALIDITE et des VICTIMES de GUERRE -

AVIS FAVORABLE à l'UNANIMITE :

.....

M. LE GOFF Michel - ROSPORDEN

MOTIF :

Activités connues de M. YVINEC, membre de la Commission - Activités non contestées et estimées suffisamment établies.

.....

\_\_\_\_\_

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

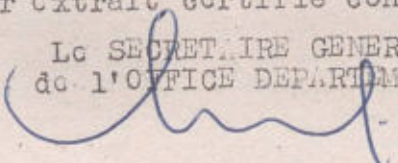
QUIMPER, le 25 mars 1957

Le SECRETAIRE,  
Signé : D. GOURRET

Le PRESIDENT,  
Signé : P. GAY

Pour extrait certifié conforme

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'OFFICE DEPARTEMENTAL,



PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS

VOLONTAIRES de la RESISTANCE

DOSSIER N° 3487

(Réunion du 25 FEV 1954 et 25 MARS 1957)

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la  
Résistance présentée par M. LE GOFF Michel Dominique  
né le 8.8.1912 à Ouessant  
demeurant à Rosperden

--:

Le postulant produit :

- un ~~Certificat d'appartenance (modèle National) attestant qu'il a fait partie des F.F.I. du FINISTERE ( ) du \_\_\_\_\_ au 10 août 1944 -~~
- une ~~attestation délivrée par M. \_\_\_\_\_ Liquidateur National de \_\_\_\_\_~~
- deux témoignages circonstanciés, délivrés par M.M. *Erhellu et Lannicol* validés par M. *Mugnier* Liquidateur National de Front National certifiant qu'il a appartenu à ce Mouvement du 14.7.1940 *à la libération* (Responsable local de Front National - organisateur de la Résistance - transports d'armes)

AVIS FAVORABLE (paragraphe B)

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE FAVORABLE

QUIMPER, le 25 FEV 1954

signature d'un membre  
de la Commission,

signature du  
Secrétaire de la Commission,

25.3.1957

*J. Rolland*  
*man*

*[Signature]*



3487

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
- 1 MARS 1947  
DU FINISTÈRE

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE.

# DEMANDE DE LA CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de  
**FINISTÈRE**

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1): LEGOFF  
Prénoms (2): Michel Dominique, né le 8-8-1912 à Quetbank  
Pseudos (3):  
Situation de famille: marie: 2 enfants  
Profession: instituteur  
Nationalité: Française  
Adresse actuelle: Instit. Public à Porsparden (Finistère)

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940):  
.....  
.....  
.....

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération:  
.....  
.....  
.....

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates):  
Instituteur public à Brieffigat - Brieffigat  
.....  
.....

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites):  
.....  
.....  
.....

(1) En lettres capitales.  
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.  
(3) Souligner le plus connu.

R.F.I. 31-7-60  
bord CA

Décorations avec référence (J. O. du ..... ) } au titre de la résistance.  
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer. }

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.

Incorporé dans la Résistance au Front National en juillet 1942  
au Groupe Tripartite. Section sous la Direction de D. J. Saurin  
Saurin - jusqu'au 30 septembre 1942, en qualité de chef de Groupe  
pour de nombreux transports de journaux clandestins  
entre F.F. et F.F.P.F. organisation début de 1943  
l'ensemble des participants au S.T. a dans le F.F.P.F.  
En avril 1943 récupération de pistolets automatiques  
américains et leurs munitions provenant du trafic d'armes  
d'août 1942. Je les transporte à Pant. Lalle, où les F.F.P.F.  
du premier de Bretagne en prennent possession.  
En avril 1944, récupération à Rospenden 6 fusils Sabel et leurs munitions  
venant au magasin de Scaër, organisation de recrutement et la  
formation du 1er bataillon volant, parti être au début d'août  
arrivé à Trégueux, appelé en qualité de lieutenant  
P.F.F. à l'É.M. F.F.P.F. par le Col. Chivalier, et prend  
la direction du 1er Bataillon Matériel, État Major.  
Sous la Direction du 2<sup>e</sup> Colonel Voerhoff.

CERTIFIÉ EXACT :

A Rospenden, le 15 février 1947

Signature :

M. Luyet

3287 3287

ATTESTATION

Je soussigné M. TRELLU Daniel ex-commandant des F.T.P.F du Finistère, Chevalier de la légion d'Honneur-médaille de la Résistance avec Rosette demeurant à Kéroudat en St. Pierre-Quilbignon Finistère, déclare sur l'honneur que:

Monsieur Le GOFF Michel instituteur à Rosporden Finistère a été inscrit au mouvement de Résistance F.N. puis au F.T.P.F. et ceci depuis le 14 juillet 1940 dans le secteur de Léchiagat Guilvinec.

Au 1er Mai 1941 fut nommé l'un des dirigeants du Front National dans la Région de Pont-Labbé, sous la direction de Monsieur LARNICOL

Le 1er octobre 1942 devient le seul responsable dans ce secteur du Front National et des F.T.P.F a organisé le transport d'armes venues d'Angleterre par bateaux.

Organisateur des groupes armés de résistance armée dans ce secteur le 6 août 1944 est affecté à l'Etat-Major F.F.I. du Finistère comme Chef du 4ème Bureau est nommé au grade de Lieutenant

A St. Pierre-Quilbignon le 18 mai 1952

Signé: Illisible

Vu pour légalisation de la signature de Monsieur TRELLU apposée ci-dessus. Brest-Saint-Pierre, le 13 Sept. 1952

L'adjoint signé :

Illisible

(Cachet de la mairie de Brest-Saint-Pierre)

Pr l'Ancien Comité Militaire National des F.T.P.F.  
Le Lt-Colonel F. NAVIGNE:

Signé: Illisible

(Cachet de l'Association Nationale Des Anciens Combattants de la Résistance Française. Fondée par les anciens F.F.I.-F.T.P.F.)

certifiée  
Pour copie conforme à l'original

le 5 NOV 1952  
Mairie de ROSPORDEN  
le 5 Novembre 1952.

Le MAIRE

VU

Le Liquidateur national du Front National : signé MUGNIER  
PARIS, le 2 DEC. 1952



3 3287

ATTESTATION

Je soussigné, Jean-Désiré LARNICOL, responsable du Front-National dans le sud Finistère certifie sur l'honneur, avoir eu sous mes ordres depuis le 14 juillet 1940, jusqu'au 30 septembre 1942, Monsieur LeGOFF Michel, instituteur, à Léchiagat assurant la liaison des groupes de Pénmarch à Rosporden.

Résistant très actif, fit l'objet au même titre que plusieurs autres patriotes de Léchiagat, dénoncés pour transport et recel de stocks d'armes, en provenance d'Angleterre, de perquisitions par les troupes allemandes le 19 août 1942.

A la suite d'un mandat d'arrêt lancé contre moi-même et de passage dans la clandestinité dans une autre région, Michel Le Goff devait assumer dès le 1er Octobre 1942, les fonctions de responsable du F.N. pour le Sud-Finistère. Il remplissait d'ailleurs cette importante responsabilité jusqu'à la Libération de la région, en y jouant particulièrement un rôle très remarquable.

Fait à Léchiagat le 15 mars 1952

signé: Illisible

Vu pour la légalisation de la signature

de Monsieur Jean-Désiré LARNICOL

Treffiagat le 15 mars 1952

Le Maire: signé Illisible

(Cachet de la mairie de Treffiagat Finistère)

Pr l'Ancien Comité Militaire National

des F.T.P.F. le Lt-Colonel F. DAVIGNE

Signé: Illisible

(Cachet de l'Association Nationale des anciens Combattants de la Résistance Française - Fondée par les anciens F.F.I.-F.T.P.F.)

Pour copie certifiée conforme à l'original, en mairie de ROSPORDEN le 5 Novembre 1952

Le Maire

VU  
Le Liquidateur national du Front National : signé MUGNIER  
PARIS, le 2 DEC. 1952



Pour copie conforme  
Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'O.D.

*[Handwritten signature]*



3287

Paris le 10-1-1947.

M. Dominique Quéguiner Albert - et - Responsable départemental des Francs-Tireurs et Partisans - Français du Finistère, déclare avoir eu sous ses ordres, du mois de septembre 1942 au mois de janvier 1944, date de son arrestation par la Gestapo à Quimper, en qualité de responsable de la région ligérienne c'est à dire le secteur de Pont-l'abbé, le nommé Michel Le Goff, instituteur à L'échiagat.

Se camarade étant déjà en liaison avec mon prédécesseur, le Lieutenant Colonel "Patrol" (Jean Guyomarch) ainsi qu'avec le Lt Colonel "Chevalier" (Daniel Brellu).

Michel Le Goff a déployé une grande activité dans la région pendant mon séjour dans le département, notamment contre le service du travail obligatoire. Diffusion de journaux et tracts du Front National. Il a aidé nos camarades arrêtés, par des collectes dont il était le responsable et l'animateur. Organisé participé à de nombreuses récupérations d'armes et de munitions pour nos vaillants F.T.P.F. Michel Le Goff a été le modèle du Résistant modeste et désintéressé.

Appelé par le Lt Colonel "Chevalier" au 4<sup>ème</sup> Bureau F.F.I (service matériel) en qualité de Lieutenant. (Etat Major F.F.I. du Finistère.)

signé: Quéguiner Albert - et Commandant "René" Capitaine de réserve  
82 rue Albert. Paris XIII<sup>ème</sup>

Pour copie conforme:

MAIRIE DE BOSTORDEN



OFFICE DÉPARTEMENTAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le  
Impasse de la Palestine

2 AOUT 1952

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,  
à Monsieur le Procureur de la République

à Brest

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE  
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 3487

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de  
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir  
bien me faire parvenir — joint à la présente note — un  
**BULLETIN N° 2** du Casier Judiciaire de :

M. Le Goff Michel Dominique  
né le 8 août 1912 à Ouessant

Le Secrétaire Général  
de l'Office départemental,

C. FLOCH

Casier judiciaire du Tribunal Civil de Brest

Bulletin N° 2 : "NÉANT"

BREST, le 5 AOUT 1952

Le Procureur de la République,

Le Greffier,

N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

Nom et adresse de l'enquêteur :

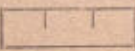
Handwritten notes in blue ink: "H.C. 1878" and "1878".

20	20	.....	.....
21	21	.....	.....
22	22	.....	.....
23	23	.....	.....
24	24	.....	.....
25	25	.....	.....
26	26	.....	.....
27	27	.....	.....
28	28	.....	.....
29	29	.....	.....
30	30	.....	.....
31	31	.....	.....
32	32	.....	.....
33	33	.....	.....
34	34	.....	.....
35	35	.....	.....
36	36	.....	.....
37	37	.....	.....
38	38	.....	.....
39	39	.....	.....
40	40	.....	.....
41	41	.....	.....
42	42	.....	.....
43	43	.....	.....
44	44	.....	.....
45	45	.....	.....
46	46	.....	.....
47	47	.....	.....
48	48	.....	.....
49	49	.....	.....
50	50	.....	.....
51	51	.....	.....
52	52	.....	.....
53	53	.....	.....
54	54	.....	.....
55	55	.....	.....
56	56	.....	.....
57	57	.....	.....
58	58	.....	.....
59	59	.....	.....
60	60	.....	.....
61	61	.....	.....
62	62	.....	.....
63	63	.....	.....
64	64	.....	.....
65	65	.....	.....
66	66	.....	.....
67	67	.....	.....
68	68	.....	.....
69	69	.....	.....
70	70	.....	.....
71	71	.....	.....
72	72	.....	.....
73	73	.....	.....
74	74	.....	.....
75	75	.....	.....
76	76	.....	.....
77	77	.....	.....
78	78	.....	.....
79	79	.....	.....
80	80	.....	.....
81	81	.....	.....
82	82	.....	.....
83	83	.....	.....
84	84	.....	.....
85	85	.....	.....
86	86	.....	.....
87	87	.....	.....
88	88	.....	.....
89	89	.....	.....
90	90	.....	.....
91	91	.....	.....
92	92	.....	.....
93	93	.....	.....
94	94	.....	.....
95	95	.....	.....
96	96	.....	.....
97	97	.....	.....
98	98	.....	.....
99	99	.....	.....
100	100	.....	.....

II.-CIRCONSTANCES DE L'ARRESTATION

14	14	.....	.....
15	15	.....	.....
16	16	.....	.....
17	17	.....	.....
18	18	.....	.....
19	19	.....	.....
20	20	.....	.....
21	21	.....	.....
22	22	.....	.....
23	23	.....	.....
24	24	.....	.....
25	25	.....	.....
26	26	.....	.....
27	27	.....	.....
28	28	.....	.....
29	29	.....	.....
30	30	.....	.....
31	31	.....	.....
32	32	.....	.....
33	33	.....	.....
34	34	.....	.....
35	35	.....	.....
36	36	.....	.....
37	37	.....	.....
38	38	.....	.....
39	39	.....	.....
40	40	.....	.....
41	41	.....	.....
42	42	.....	.....
43	43	.....	.....
44	44	.....	.....
45	45	.....	.....
46	46	.....	.....
47	47	.....	.....
48	48	.....	.....
49	49	.....	.....
50	50	.....	.....
51	51	.....	.....
52	52	.....	.....
53	53	.....	.....
54	54	.....	.....
55	55	.....	.....
56	56	.....	.....
57	57	.....	.....
58	58	.....	.....
59	59	.....	.....
60	60	.....	.....
61	61	.....	.....
62	62	.....	.....
63	63	.....	.....
64	64	.....	.....
65	65	.....	.....
66	66	.....	.....
67	67	.....	.....
68	68	.....	.....
69	69	.....	.....
70	70	.....	.....
71	71	.....	.....
72	72	.....	.....
73	73	.....	.....
74	74	.....	.....
75	75	.....	.....
76	76	.....	.....
77	77	.....	.....
78	78	.....	.....
79	79	.....	.....
80	80	.....	.....
81	81	.....	.....
82	82	.....	.....
83	83	.....	.....
84	84	.....	.....
85	85	.....	.....
86	86	.....	.....
87	87	.....	.....
88	88	.....	.....
89	89	.....	.....
90	90	.....	.....
91	91	.....	.....
92	92	.....	.....
93	93	.....	.....
94	94	.....	.....
95	95	.....	.....
96	96	.....	.....
97	97	.....	.....
98	98	.....	.....
99	99	.....	.....
100	100	.....	.....

Handwritten notes: "FFI. 31-4-40" and "1878".



4306

3487

Monsieur Le Goff Michel. Instituteur à Rosporden.  
A Monsieur Le Secrétaire Général de l'Office Départemental  
des Anciens Combattants et Victimes de guerre. Quimper.

13 FEV 1954.

Monsieur Le Secrétaire Général

J'ai l'honneur de vous faire parvenir  
la photographie que vous m'avez deman-  
dée récemment, afin de compléter mon  
dossier C. V. R. n° 3.487.

Veuillez agréer Monsieur Le Secrétaire  
Général l'assurance ma très haute  
considération

Rosporden le 10 février 1954.

Michel Le Goff



CVR - 3487

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES de GUERRE

Impasse de la Palestine - QUIMPER -

Tél. : 14-50

NOTE à Monsieur

Le Goff Michel, instituteur à Rosperduy

Demande ou nature des  
pièces jointes

Nombre  
de  
pièces

REPOSE ou  
OBSERVATIONS

Monsieur,

Vous avez produit, à l'appui de  
votre demande de carte de combattant  
volontaire de la Résistance <sup>copie de</sup> trois attestations  
émanant respectivement de M. Larnicol,  
Belle et Quéguiner. Ces différentes  
attestations ont été contrôlées par  
Le Lieut. Colonel Vigne. Ce dernier  
n'étant pas liquidateur National  
reconnu, les signatures des attestataires  
présentées doivent être validées par  
M. Magnier, 8<sup>bis</sup> rue de l'arrivée  
Paris (15<sup>e</sup>), liquidateur national  
du mouvement "Front National".

Votre dossier sera soumis à la  
Commission compétente dès que  
vous m'aurez communiqué les  
originaux des 3 attestations susvisées,  
complétées par la signature de  
M. Magnier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'ex-  
pression de ma considération  
distinguée.

P.S. : Il y aura lieu de me faire  
parvenir également une photo  
d'identité.

QUIMPER, le 28 JANV 1954 195

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
de l'O.D.

A

1e

F.F. Finistère

Quimper le 19 août 1944

Le chef départemental.

## Promotion

Le Lieutenant Le Goff et Michel  
prend la direction du  
4<sup>ème</sup> Bureau. (Matériel)

Le chef départemental

signé : Berthoum

Pour copie conforme.

MAIRIE DE BASSORDEN

(FINISTÈRE)

le 30.12.47

Le Maire



F.F.i Finistère

Quimper le 22 août 1944

Le chef-Départemental.

Loisser - Pesser

---

Monsieur Le Goff, chef du 4<sup>ème</sup> Bureau,  
Etat Major du Finistère, est auto-  
risé à circuler à toutes heures  
de jour et de nuit, dans le dépar-  
tement du Finistère, et à pénétrer  
dans les services F.F.i.

Le chef départemental.

signé : Berthaud.

Pour copie conforme: le 30.12.47

MAIRIE DE BORDEN

